

A l'école ou à la maison, une rentrée dans la jungle des purificateurs d'air

Paris, 30 août 2021 (AFP) -

Filtrer les particules fines de la pollution urbaine, les pollens, poussières ou gouttelettes de Covid en suspension dans une salle de classe ou un salon ? Les purificateurs d'air constituent l'attraction de la rentrée, mais collectivités et consommateurs ont bien du mal à faire leur choix.

A catalyse, plasma pulsé, ozonation, filtre electro-statique, ionisation, quand ce n'est pas à UV ou à charbon actif: face à une jungle de techniques pour filtrer l'air ambiant, aucun label de qualité officiel ne garantit efficacité et innocuité de ces dispositifs.

Le choix est le plus souvent dicté "par la puissance marketing", déplore Etienne de Vanssay, président de la Fédération interprofessionnelle des métiers de l'environnement atmosphérique (FIMEA).

"A Shanghai, en Chine, tout le monde ou presque a un purificateur -ou épurateur- d'air chez soi, en Europe on part de zéro, mais le marché se développe et monte en puissance partout dans le monde", dit-il à l'AFP.

D'ici 2030, le marché français des purificateurs d'air, compris entre 80 et 100 millions d'euros en 2020, pourrait augmenter jusqu'à 500 millions d'euros, estime FIMEA.

- "Enorme" marché, pas trop de normes -Au plan européen, les ventes, estimées à 500 millions d'euros l'an passé, devraient quadrupler d'ici dix ans, tandis qu'elles doubleraient sur la planète, à 50 milliards d'euros d'ici 2030, ajoute la fédération.

La pandémie a joué un rôle de révélateur pour le besoin de filtrage de l'air: les aérosols, nuages invisibles de particules que nous émettons en parlant ou en respirant, sont considérés comme "la principale voie de transmission du Covid-19", rappelle à l'AFP l'épidémiologiste Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale à l'Université de Genève.

Après avoir longtemps freiné, le ministère de l'Education nationale préconise pour cette rentrée une "généralisation" des capteurs de dioxyde de carbone (CO2) dans les classes pour mesurer la concentration de CO2 dans l'air et juger du besoin d'aération.

Pour M. Flahault, des purificateurs d'air doivent être ajoutés "si les fenêtres ne peuvent pas s'ouvrir".

Or, jusqu'au printemps, le gouvernement freinait sur l'équipement des collectivités en se référant uniquement à un avis négatif de l'Anses datant de 2017.

On reprochait alors à certaines technologies comme la photocatalyse d'émettre des nanoparticules de dioxyde de titane, voire de "renvoyer le virus".

Le ton a changé après la publication d'un avis de l'Institut national de recherche et sécurité (INRS), suivi d'un autre du Haut conseil de la santé publique (HCSP) en avril. Les deux estiment désormais que seuls les purificateurs équipés d'un filtre Haute Efficacité des Particules Aériennes (HEPA) sont dignes d'intérêt.

Mais l'association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) continue de freiner des quatre fers pour les dispositifs mobiles, accessibles au grand public comme aux collectivités.

- Rien ne remplace l'aération -Pour l'APPA, le docteur Fabien Squinazi a piloté un rapport scientifique publié en juin préconisant "l'aération et la ventilation" naturelles comme "principes clés" pour assurer une qualité d'air optimale. En clair: ouvrir les fenêtres dix minutes chaque heure pour faire entrer de l'air neuf extérieur.

L'association pointe aussi du doigt le bruit fait par ces équipements, susceptible de gêner le travail d'une classe. Reste à régler le problème des salles pas agréables, ou des élèves asthmatiques.

Pour sortir de l'imbroglio, le député Matthieu Orphelin a réclamé fin août la mise en place d'un "comité d'actions pour une stratégie qualité de l'air - Covid dans les écoles" associant tous les acteurs concernés (enseignants, parents, directeurs, médecins, experts de la qualité de l'air, représentants des collectivités..).

Certaines régions comme Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France ont pris les devants en passant commande de purificateurs à filtres HEPA pour leurs lycées.

Du côté des industriels, une réflexion est en cours pour mettre au point un "label de qualité".



PAYS :France
SURFACE :106 %
PERIODICITE :Quotidien



► 30 août 2021 - Edition Fil Gen

Une dizaine de sociétés françaises de FIMEA "sont en train de finaliser les expérimentations, nous attendons les premiers résultats avant la fin 2021" afin d'éclairer le choix des consommateurs "par des informations techniques et scientifiques", indique M. de Vanssay, qui souhaite promouvoir la notion "d'air potable" (respirable): "L'air retraité est plus économique" selon lui "que l'air neuf", ce dernier n'étant parfois "ni propre, ni potable", surtout près des voies de grande circulation.

im/ngu/kd/dlm

Afp le 30 août 21 à 07 00.

